

**FORMULAIRE POUR LES ENSEIGNANTS
AYANT UNE AFFECTATION ANNUELLE OU PROVISOIRE
DANS UNE ECOLE REP OU REP+
ELIGIBLES A LA BONIFICATION EDUCATION PRIORITAIRE**

Tableau à renseigner par l'enseignant, et à retourner par courriel à l'adresse ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr **avant le vendredi 27 mars 2026**

Rappel : pour être éligible à la bonification « affectation en éducation prioritaire », l'enseignant doit

- être en activité, affecté au 1^{er} septembre 2025 dans une école située en éducation prioritaire REP ou REP+
- et justifier d'une durée minimale **de trois années consécutives de services à 100%** sur un poste obtenu en REP ou REP+ au 31 août 2026.

NOM-PRENOM

Année scolaire	Etablissements d'affectation	REP ou REP+
2025-2026		

Fait à.....le.....2026
Signature

Cadre réservé à l'administration :